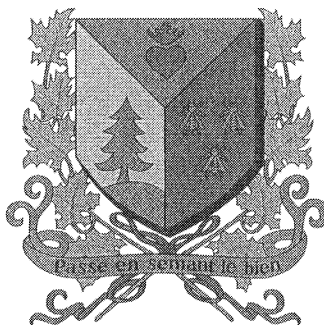


Municipalité de



Sainte-Thècle

Le 18 juillet 2008

Denis Lemelin, président national
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa, On
K2P 1Y3

Sujet: Examen stratégique de la
Société canadienne des
Postes

Madame,

Veuillez trouver ci-inclus copie
de la résolution:

2008-07-232

Adoptée le 7 juillet 2008

Les documents ci-joints ont été
transmis à:

Veuillez trouver ci-inclus les
documents suivant à savoir :

Accusons réception de votre
communication en date du:

Elle a été soumise à :

Elle sera soumise à la pro-
chaine réunion du conseil
qui sera tenue le :

Municipalité de Sainte-Thècle

Louis Paillé
Directeur général/Secr.-trés.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2008

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le septième jour de juillet 2008 et à laquelle étaient présents :

Alain Vallée, maire

André Lacombe, conseiller

André Beaudoin conseiller

Jacques Tessier, conseiller

France Déry, conseillère

Tommy Plamondon, conseiller

Daniel Allard, conseiller

Rés. 2008-07-232: Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes/demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public et universel

ATTENDU que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postale (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

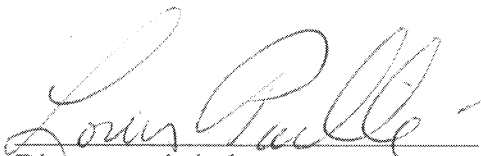
ATTENDU que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle indique son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement la population.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



Directeur général
Secrétaire trésorier



Maire

Copie certifiée conforme. Donnée à Sainte-Thècle, ce 18^{ième} jour de juillet 2008.



Directeur général et secrétaire trésorier